



Syndicat mixte du SCOTAM
Harmony Park - 11, boulevard Solidarité
57070 METZ
Tél.: 03 87 39 87 94
kbahri@metzmetropole.fr

À

La Préfecture de la Moselle
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
9 place de la Préfecture - BP 71014
57034 METZ Cedex 1

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations du Bureau du Syndicat mixte du SCOTAM. Jeudi 4 mai 2017.</i> Thème : Urbanisme <ul style="list-style-type: none">- Point 1 - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Louvigny,- Point 2 - Avis sur le projet de PLU de la Commune d'Argancy. Nombre total d'acte transmis : 2 délibérations.	Un exemplaire de chaque.	Contrôle de légalité.



Fait à Metz, le

05 MAI 2017

La Responsable
du Syndicat mixte du SCOTAM

Angélique HARMAND



Centre - AS